

ECOFLOW



Solution de batterie solaire domestique

le système tout-en-un nouvelle génération

EcoFlow OCEAN 2

triphase

5/6/8/10/12/15 kW

Onduleur hybride EcoFlow OCEAN 2 triphasé

Paramètres techniques		EF HD-P3-5K0-S2 EF HD-P3-5K0-S2F	EF HD-P3-6K0-S2 EF HD-P3-6K0-S2F	EF HD-P3-8K0-S2 EF HD-P3-8K0-S2F	EF HD-P3-10K0-S2 EF HD-P3-10K0-S2F	EF HD-P3-12K0-S2 EF HD-P3-12K0-S2F	EF HD-P3-15K-G2 EF HD-P3-15K-G2F
Entrée PV	Nombre de trackers MPP	3					
	Nombre de chaînes par MPPT	1					
	Max. Puissance d'entrée par MPPT (W)	8000					
	Max. Tension d'entrée¹ (V)	1000					
	Plage de tension de fonctionnement PV (V)	50~1000					
	Tension d'entrée CC nominale (V)	600					
	Tension de démarrage MPPT (V)	120					
	Max. Puissance d'entrée totale (W)	10000	12000	16000	20000	24000	24000
	Max. Courant d'entrée par MPPT (A)	16					20
	Max. Courant de court-circuit par MPPT (A)	20					25
Entrée/ Sortie CA (sur réseau)	Puissance de sortie nominale (W)	5000	6000	8000	10000	12000	15000
	Max. Puissance apparente (VA)	5000	6600	8800	11000	13200	15000
	Types de réseau électrique pris en charge	Compatible avec les systèmes TN-S, TN-C, TN-C-S, TT					
	Tension nominale	L-L : 380/400 Vca ; L-N : 220/230 Vca ; 3L+N+PE					
	Fréquence nominale	50/60Hz					
	Courant nominal	7,2 A@230 V ; 7,6 A@220 V	8,7 A@230 V ; 9,1 A@220 V	11,6 A@230 V ; 12,2 A@220 V	14,5 A@230 V ; 15,2 A@220 V	17,4 A@230 V ; 18,2 A@220 V	21,7 A pour 230 V 22,7 A pour 220 V
	Max. Courant de sortie (A)	8,9	10,7	14,3	17,8	21,4	25
	Max. Courant d'entrée (A)	63					
	Facteur de puissance	0,8 en avance - 0,8 en retard					
	THDi à pleine charge	≤ 3 %					
Sortie CA (hors réseau)	Puissance de sortie nominale (W)	5000	6000	8000	10000	12000	15000
	Tension de sortie nominale	L-L : 380/400 Vca ; L-N : 220/230 Vca ; 3L+N+PE					
	Fréquence de sortie nominale	50 / 60					
	Courant de sortie nominal	7,2 A@230 V ; 7,6 A@220 V	8,7 A@230 V ; 9,1 A@220 V	11,6 A@230 V ; 12,2 A@220 V	14,5 A@230 V ; 15,2 A@220 V	17,4 A@230 V ; 18,2 A@220 V	21,7 A pour 230 V 22,7 A pour 220 V
	THDu hors réseau	≤ 2 %					
Installation en parallèle	Capacité maximale en réseau²	Jusqu'à 5 onduleurs en cascade					
	Capacité hors réseau maximale	Jusqu'à 2 onduleurs en cascade					
Entrée/ sortie de batterie	Tension nominale (V)	800					
	Plage de tension (V)	720~960					
	Capacité de la batterie	Jusqu'à 12 modules de batterie					
	Méthode de communication	CAN					
Rendement	Efficacité maximale	97,90 %	≤98%				

Protection	Temps de commutation du réseau vers hors réseau (ms)	0
	Temps de commutation hors réseau vers réseau (ms)	0
	GFCI	Oui
	AFCI	Oui
	Détection de la résistance d'isolation PV	Oui
	Protection contre l'îlotage	Oui
	Protection contre l'inversion de polarité PV	Oui
	Mise hors tension d'urgence (EPO)	Oui
	Protection contre les surtensions CC	Typ II
	Protection contre les surtensions CA	Typ II
	Protection contre les surintensités CA	Oui
	Protection contre les courts-circuits CA	Oui
	Protection contre les surtensions CA	Oui
Généralités	Humidité relative	0 % à 100 %
	Plage de température de fonctionnement (°C)	-20~60
	Température de stockage (°C)	-30~60
	Altitude de fonctionnement (m)	3000, réduction de puissance au-dessus de 2000 m
	Indice de protection	IP66
	Méthode de communication	Bluetooth, Wi-Fi, RS485, CAN
	Interface utilisateur	LED et APP
	Poids (kg)	Env. 36,5
	Dimensions (L x P x H) (mm)	680 x 203 x 406,5
	Conditions d'utilisation	Extérieur/Intérieur
	Méthode de montage	Support au sol/Fixé au mural
	Antivol	Pris en charge
Conformité	Conformité	IEC/EN 62109-1, IEC/EN 62109-2, AS 60947.3, ISO 4892-4, EN 300 328, EN 301 893, EN 301 489-1, EN 301 489-17 V3.3.1, EN IEC 61000-6-1, EN IEC 61000-6-2, EN IEC 61000-6-3, EN IEC 61000-6-4, EN IEC 61000-3-11, EN 61000-3-12, EN 55011, EN 62920, EN IEC 62311, EN 50549-1, VDE-AR-N 4105, EN 50549-1, EN 50549-10, AS/NZS 4777.2, OVE-Richtlinie R, TOR Erzeuger (for Type A), PTPIREE (Type A), PPDS, CEI 0-21, G98, G99, G100, G98 NI, G99 NI, TR3.3.1, UNE 217001, UNE 217002, IEC 62116, NTS (Type A), C10/C11, SI 4777.2

1. La tension d'entrée PV ne doit pas dépasser la valeur maximale spécifiée. Le dépassement de cette limite peut déclencher la protection du système ou affecter son fonctionnement normal.

2. En mode parallèle connecté au réseau, le courant côté charge est limité par le courant nominal d'entrée maximal du port réseau.

3. Le temps de transfert de 0 ms s'applique dans les conditions suivantes : Conformité aux réglementations locales du réseau, en circuit ouvert du réseau électrique, la puissance de charge totale ne dépasse pas la puissance de secours de sortie nominale, conditions de réseau stables.

4. Un maximum de 3 batteries sont prises en charge pour une installation murale.

Batterie LFP EcoFlow OCEAN 2

Paramètres techniques		Batterie LFP OCEAN 2 de 5 kWh (EF BD-5-S2)	Batterie LFP OCEAN 2 de 8 kWh (EF BD-8-S2)
Performance	Capacité nominale de la batterie (kWh)	5,02	8,03
	Capacité utile de la batterie¹ (kWh)	4,87	7,76
	Type de cellule de batterie	LiFePO₄	LiFePO₄
	Puissance de charge nominale (kW)	2,5	4,1
	Puissance de décharge nominale (kW)	3,4	4,1
	Puissance de décharge maximale² (kW)	4,08	6,4
	Tension nominale (V)	400 / 800	400 / 800
	Tension d'utilisation (V)	360-520 / 720-960	360-520 / 720-960
Généralités	Dimensions (L × P × H) (mm)	680 × 196 × 279	680 × 196 × 378
	Poids (kg)	46	67,5
	Installation	Support au sol : Une pile pouvant contenir jusqu'à 6 piles / Fixation murale : Une pile pouvant contenir jusqu'à 3 piles	
	Température de fonctionnement³ (°C)	-20-55	-20-55
	Température de stockage (°C)	-25-60	-25-60
	Max. Altitude de fonctionnement⁴(m)	3 000	3 000
	Humidité relative	0-100 %	0-100 %
	Méthode de refroidissement	Refroidissement naturel	Refroidissement par air intelligent
	Indice de protection	IP66	IP66
	Méthode de communication	CAN	CAN
	Protection	Protection contre les surcharges/décharges excessives, protection contre les surtensions et les sous-tensions, protection contre les surintensités, protection contre les courts-circuits, protection contre l'inversion de polarité, protection contre la température, protection contre l'emballement thermique, protection contre les courants de fuite, protection contre l'isolation, protection contre les suppressions, protection contre la mise hors tension automatique, arrêt d'urgence	Protection contre la surcharge/décharge excessive, protection contre la surtension/sous-tension, protection contre la surintensité, protection contre les courts-circuits, protection contre l'inversion de polarité, protection contre la surchauffe, protection contre l'emballement thermique, protection contre les courants de fuite, protection de l'isolation, protection contre la suppression, arrêt automatique, arrêt d'urgence, détection d'infiltration d'eau
Conformité		IEC/EN 62619, IEC/EN 62040-1, IEC/EN 62477-1, ISO 13849-1, VDE-AR-E 2510-50, EN IEC 61000-6-1, EN IEC 61000-6-2, EN IEC 61000-6-3, EN IEC 61000-6-4, EN 38.3	IEC/EN 62619, IEC/EN 62040-1, IEC/EN 62477-1, ISO 13849-1, VDE-AR-E 2510-50, EN IEC 61000-6-1, EN IEC 61000-6-2, EN IEC 61000-6-3, EN IEC 61000-6-4, UN 38.3, SA TS 5398
1. Condition de test : Profondeur de décharge de 100 %, charge et décharge à un taux de 0,2 C en moyenne à 25 °C, au début de la vie. 2. Dans un environnement de laboratoire à une température ambiante et une température de l'appareil de 25 °C avec l'onduleur hybride OCEAN 2, le temps de décharge à cette puissance ne dépasse pas 30 min pour l'Ocean 2 LFP de 8 kWh et 20 minutes pour l'Ocean 2 LFP de 5 kWh. Les performances réelles peuvent varier selon les conditions d'utilisation. 3. La puissance peut être réduite lorsque la température dépasse 40 °C. 4. La puissance peut être réduite au-delà de 2 000 m.			

Suivez-nous

YouTube: EcoFlow EU

LinkedIn: EcoFlow

Facebook/Instagram: @ecoflowtech

Contactez-nous

Site internet : <https://energy.ecoflow.com>

Courrier électronique : solutionsales.eu@ecoflow.com

Q EcoFlow OCEAN 2



Devenez notre partenaire

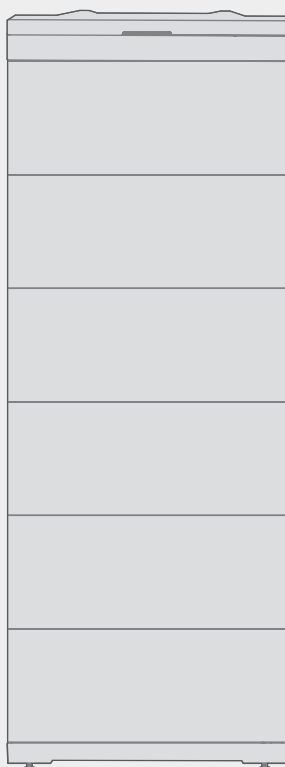
*Les informations peuvent être modifiées sans préavis lors de l'amélioration du produit.

V1.0

Issue Date: 2026-08-12

EN DE FR IT ES NL SV

EcoFlow OCEAN 2 LFP Battery 5 kWh



IMPORTANT

- Before installing, operating, and maintaining the equipment, read and follow Installation Guide.

CLAUDE DE NON-RESPONSABILITÉ

Lisez attentivement ce manuel d'utilisation avant d'utiliser le produit afin de vous assurer que vous le comprenez parfaitement et que vous pouvez l'utiliser correctement. Après avoir lu ce manuel d'utilisation, conservez-le soigneusement pour pouvoir vous y référer ultérieurement. Une utilisation incorrecte de ce produit peut vous blesser gravement, vous ou d'autres personnes, endommager le produit ou entraîner des pertes matérielles. Dès lors que vous utilisez ce produit, vous êtes réputé avoir compris, approuvé et accepté l'ensemble des conditions et du contenu du présent document. EcoFlow ne saurait être tenue responsable de toute perte résultant du fait que l'utilisateur n'utilise pas ce produit conformément au présent manuel d'utilisation.

Conformément aux lois et réglementations en vigueur, EcoFlow se réserve le droit d'interpréter en dernier ressort le présent document ainsi que tous les documents relatifs à ce produit. Ce document peut faire l'objet de modifications (mise à jour, révision ou retrait) sans préavis. Veuillez consulter le site web officiel d'EcoFlow pour obtenir les informations les plus récentes sur le produit.

UTILISATION PRÉVUE

Ce document complète le Guide d'installation du produit. Le Guide d'installation fournit des instructions sur l'installation et la configuration initiale du produit, tandis que le présent document fournit des instructions générales sur son installation et son utilisation.

Veuillez noter que toutes les illustrations de ce manuel sont fournies uniquement à titre de démonstration et peuvent différer du produit réel selon la région et la version du firmware.

UTILISATEUR PRÉVU

Ce document est destiné aux personnes qualifiées et aux utilisateurs finaux. Veuillez noter que seules les personnes qualifiées sont autorisées à effectuer des travaux professionnels ou spécialisés sur l'équipement, tels que l'installation, l'entretien ou d'autres opérations électriques.

Consignes de sécurité

CONVENTIONS RELATIVES AUX SYMBOLES

Le tableau suivant décrit les conventions relatives aux symboles utilisées dans ce document. Veuillez noter que toutes les instructions et mises en garde figurant sur l'équipement ou dans les documents connexes ne font que compléter les lois et réglementations locales.

Symbole	Description
 DANGER	Indique un danger présentant un niveau de risque élevé qui, s'il n'est pas évité, entraînera la mort ou des blessures graves.
 AVERTISSEMENT	Indique un danger présentant un niveau de risque moyen qui, s'il n'est pas évité, pourrait entraîner la mort ou des blessures graves.
 ATTENTION	Indique un danger présentant un faible niveau de risque qui, s'il n'est pas évité, pourrait entraîner des blessures légères ou modérées.
 AVIS	Indique une situation potentiellement dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, pourrait endommager l'équipement ou entraîner une perte de données, une détérioration des performances ou des résultats imprévus. La mention AVIS sert à signaler des pratiques sans rapport avec les blessures corporelles.
	Indique des informations supplémentaires qui facilitent la compréhension du produit ou d'un sujet.

EXIGENCES GÉNÉRALES

DANGER

- N'effectuez aucun travail sous tension pendant l'installation.

ATTENTION

- La batterie doit être utilisée exclusivement avec l'onduleur hybride EcoFlow (monophasé ou triphasé). Le client ou tout tiers n'est pas autorisé à utiliser les batteries avec des onduleurs autres que ceux spécifiés par EcoFlow.
 - Le client ou tout tiers n'est pas autorisé à utiliser les batteries dans des situations autres que celles spécifiées par la Société, par exemple en raccordant des charges supplémentaires à une batterie ou en utilisant celle-ci avec d'autres batteries, notamment, mais sans s'y limiter, des batteries d'autres marques ou de capacités nominales différentes.
- Ne touchez pas la partie exposée du câble avec les mains.

1. Assurez-vous que les câbles, les connecteurs et les ports sont secs avant de mettre la batterie en service. Assurez-vous que ces trois éléments sont solidement raccordés.
2. Après avoir installé l'équipement, retirez tous les résidus de la zone d'installation de l'appareil, tels que les cartons, la mousse, le plastique, les serre-câbles et les matériaux isolants retirés.
3. Toutes les étiquettes d'avertissement et les plaques signalétiques de l'équipement doivent rester visibles une fois l'installation terminée. Ne griffonnez pas sur les étiquettes d'avertissement de l'appareil, ne les endommagez pas et ne les masquez pas.
4. N'effectuez aucune rétro-ingénierie, décompilation, désassemblage ou adaptation du logiciel de l'appareil, n'y ajoutez aucun code et ne le modifiez d'aucune autre manière. Toute autre opération contraire aux spécifications de conception d'origine du matériel et du logiciel de l'appareil est interdite.
5. En cas de risque de blessure corporelle ou d'endommagement de l'équipement pendant une intervention sur celui-ci, interrompez immédiatement l'intervention et prenez les mesures de protection appropriées.
6. Lors de toute intervention sur l'équipement, utilisez des outils isolés et portez un équipement de protection individuelle afin d'assurer votre sécurité. Portez des gants, des vêtements et des bracelets antistatiques lorsque vous touchez des appareils électroniques afin de protéger l'équipement contre tout dommage.
7. Avant toute intervention sur l'équipement, débranchez-le toujours de toutes les sources de tension, comme indiqué dans le Guide d'installation. Respectez toujours l'ordre prescrit.
8. Avant d'installer les modules PV, veuillez lire attentivement leur manuel d'utilisation.

EXIGENCES RELATIVES AU PERSONNEL

1. Toute personne chargée d'installer ou d'entretenir un équipement EcoFlow doit avoir reçu une formation approfondie, connaître toutes les précautions de sécurité nécessaires et être capable d'effectuer correctement toutes les opérations.
2. Seuls des professionnels qualifiés sont autorisés à installer, utiliser et entretenir l'équipement.
3. Le personnel amené à utiliser l'équipement, notamment les opérateurs, le personnel formé et les professionnels, doit posséder les qualifications exigées par la réglementation nationale ou locale pour les opérations spéciales, telles que les travaux sous haute tension, le travail en hauteur et l'utilisation d'équipements spéciaux.



- Professionnels : personnel formé ou expérimenté dans les opérations liées à l'équipement et connaissant les sources et le degré des différents risques potentiels associés à son installation, à son utilisation et à son entretien.

SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

MISE À LA TERRE

1. Pour tout équipement devant être mis à la terre, installez d'abord le câble de mise à la terre lors de l'installation et retirez-le en dernier lors du démontage de l'équipement.
2. Mettez à la terre la boîte de jonction des batteries raccordées en cascade.

3. N'endommagez pas le conducteur de mise à la terre.
4. N'utilisez pas l'équipement si le conducteur de mise à la terre n'est pas correctement installé.
5. Assurez-vous que l'équipement est relié en permanence à la terre de protection. Avant d'utiliser l'équipement, vérifiez ses raccordements électriques afin de vous assurer qu'il est correctement mis à la terre.

EXIGENCES GÉNÉRALES



DANGER

- Avant de raccorder les câbles, assurez-vous que l'équipement est intact. Dans le cas contraire, un choc électrique ou un incendie pourrait se produire.
- 1. Assurez-vous que tous les raccordements électriques sont conformes aux normes électriques locales.
- 2. Obtenez l'approbation de la compagnie d'électricité locale avant d'utiliser l'équipement en mode raccordé au réseau.
- 3. Assurez-vous que les câbles préparés par l'installateur sont conformes aux réglementations locales.
- 4. Avant de raccorder un câble d'alimentation, vérifiez que son étiquette est correcte. Lors de la fabrication des câbles et de l'installation des connecteurs sur site, suivez les instructions correspondantes du présent manuel ainsi que les exigences des lois et réglementations locales.
- 5. Avant d'utiliser l'équipement, coupez toutes ses sources d'alimentation et attendez l'expiration du délai de décharge correspondant afin de vous assurer qu'il est complètement hors tension.

CÂBLAGE

1. Le cheminement des câbles doit éviter le système de refroidissement ainsi que les autres composants de l'équipement.
2. Lors de l'acheminement des câbles, veillez à maintenir une distance d'au moins 30 mm entre les câbles et les composants ou zones générant de la chaleur. Cela permet d'éviter d'endommager la couche isolante des câbles.
3. Attachez ensemble les câbles de même type. L'enchevêtrement ou le croisement des câbles est interdit.

EXIGENCES RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT D'INSTALLATION

1. L'environnement d'installation et d'utilisation doit être conforme aux normes internationales, nationales et locales applicables aux batteries au lithium, ainsi qu'aux lois et réglementations locales.
2. Veillez à ce que la batterie soit hors de portée des enfants et éloignée des zones habituelles de travail ou de vie.
3. Lors de l'installation de la batterie dans un garage, maintenez-la à l'écart de la voie de circulation.
4. Installez la batterie dans un environnement sec et bien ventilé. Fixez la batterie sur une surface solide et plane.
5. Installez la batterie dans un endroit abrité ou installez un auvent au-dessus de celle-ci afin de la protéger de la lumière directe du soleil et de la pluie.
6. Installez la batterie dans un environnement propre, exempt de sources de fort rayonnement infrarouge, de solvants organiques et de gaz corrosifs.
7. Dans les zones sujettes aux catastrophes naturelles telles que les inondations, les coulées de boue, les tremblements de terre et les typhons ou ouragans, prenez les précautions d'installation correspondantes.
8. Maintenez la batterie à l'écart des sources de flammes et de chaleur. Ne placez aucune matière inflammable ou explosive autour de la batterie.
9. Maintenez la batterie à l'écart des sources d'eau telles que les robinets, les conduites d'évacuation et les gicleurs afin d'éviter toute infiltration d'eau.
10. N'installez pas la batterie à un emplacement où elle pourrait être facilement touchée, car son châssis et son dissipateur thermique atteignent une température élevée pendant son fonctionnement.
11. Afin d'éviter tout incendie dû à une température élevée, assurez-vous que les orifices de ventilation et le système de refroidissement ne sont pas obstrués pendant le fonctionnement de la batterie.
12. N'exposez pas la batterie à des gaz ou à des fumées inflammables ou explosifs. N'effectuez aucune opération sur la batterie dans de tels environnements.
13. Cette batterie est conçue pour un usage résidentiel. N'installez pas la batterie sur un objet mobile, tel qu'un navire, un train ou une voiture.
14. Dans les applications d'alimentation de secours, n'utilisez pas la batterie dans les situations suivantes :
 - Dispositifs médicaux essentiels à la vie humaine
 - Équipements de commande, tels que ceux des trains et des ascenseurs, susceptibles de provoquer des blessures corporelles
 - Systèmes informatiques d'importance sociale et publique
 - Autres appareils similaires à ceux décrits ci-dessus
15. N'installez pas la batterie à l'extérieur dans des zones exposées au sel ou dans des zones sablonneuses, car elle risquerait de se corroder. Une zone exposée au sel désigne une zone située à moins de 500 mètres de la côte ou exposée aux brises marines.
16. Le fonctionnement et la durée de vie de la batterie dépendent de sa température de fonctionnement. Installez la batterie lorsque sa température est égale à la température ambiante.
17. La température de fonctionnement de la batterie est comprise entre -20 °C et +55 °C. Si la batterie est installée dans un environnement froid, le système de régulation thermique intégré commence à la chauffer afin d'améliorer ses performances. Le processus de chauffage consomme de l'énergie de la batterie, ce qui réduit temporairement l'efficacité énergétique du système par temps froid.
18. Si la batterie est stockée dans un environnement froid, par exemple à 0 °C, avant son installation, elle a besoin d'un certain temps (< 30 minutes) pour se réchauffer avant de pouvoir être chargée.
19. Lorsque la température ambiante de la batterie est supérieure à +40 °C ou inférieure à 0 °C, sa puissance de charge et de décharge est réduite.

SÉCURITÉ DE LA BATTERIE

1. Après avoir installé le système et effectué les raccordements électriques, mettez rapidement le système de batteries sous tension afin d'éviter toute perte de capacité ou tout dommage irréversible aux batteries.
2. Réglez correctement les paramètres de gestion du fonctionnement de la batterie.
3. L'environnement de fonctionnement de la batterie et les paramètres d'alimentation externe DOIVENT satisfaire aux exigences applicables (par exemple, la température réelle de fonctionnement de la batterie doit être conforme aux spécifications et le réseau électrique doit être stable) afin d'éviter d'endommager la batterie.
4. Les batteries ne doivent pas subir fréquemment de décharge excessive.
5. L'extension des batteries doit être effectuée correctement.
6. Les batteries ne doivent pas rester complètement chargées pendant une longue période.
7. Entretenez les batteries conformément au présent manuel, par exemple en vérifiant régulièrement leurs bornes.
8. N'utilisez pas de batteries dont la période de garantie est dépassée.
9. N'exposez pas les batteries à des températures élevées et ne les placez pas à proximité de sources de chaleur. La batterie peut provoquer un incendie en cas de surchauffe.
10. Ne démontez pas, ne modifiez pas et n'endommagez pas les batteries. Par exemple, n'insérez aucun corps étranger dans les batteries et ne placez pas celles-ci dans l'eau ou dans tout autre liquide.
11. Le système de stockage d'énergie par batteries présente un risque d'incendie élevé. Tenez compte des risques de sécurité suivants avant de manipuler les batteries :
 - L'électrolyte de la batterie est combustible, toxique et volatil.
 - L'emballage thermique de la batterie peut générer des gaz inflammables et des gaz nocifs tels que le CO et le HF.
 - La concentration des gaz inflammables générés par l'emballage thermique de la batterie peut provoquer une déflagration et une explosion.
12. Des anomalies manifestes de la batterie, telles qu'une fuite d'électrolyte ou une déformation structurelle, indiquent des risques potentiels pour la sécurité. Contactez votre installateur ou un professionnel pour faire retirer et remplacer la batterie.
13. Les batteries doivent être stockées séparément dans leur emballage. Ne stockez pas les batteries avec d'autres matériaux ni à l'air libre.
14. Ne retirez pas l'emballage de la batterie avant de l'utiliser.
15. Déplacez les batteries dans le sens approprié. Ne placez pas une batterie à l'envers et ne l'inclinez pas.
16. Protégez les batteries des chocs.
17. N'effectuez aucun travail de soudage ou de meulage à proximité des batteries afin d'éviter tout incendie provoqué par des étincelles ou des arcs électriques.
18. N'utilisez pas de batteries endommagées, par exemple à la suite d'une chute, d'un choc ou d'un enfoncement du boîtier. Les batteries endommagées peuvent dégager des gaz inflammables. Ne stockez pas les batteries endommagées à proximité de produits intacts.
19. Ne placez pas les batteries endommagées à proximité de matières inflammables. Ne vous approchez pas des batteries endommagées, sauf si vous êtes un professionnel.
20. Surveillez les batteries endommagées pendant leur stockage afin de détecter tout signe de fumée, de flamme, de fuite d'électrolyte ou de dégagement de chaleur.
21. Ne posez aucun objet étranger sur l'équipement et n'en insérez dans aucune de ses parties.
22. Pour éviter tout risque d'électrocution, retirez tout objet métallique que vous portez, comme une montre ou une bague, avant de manipuler les batteries.
23. Ne placez pas le module de batterie dans le feu, dans l'eau ou dans tout autre liquide.
24. N'utilisez pas d'eau pour nettoyer les composants électriques de l'équipement.

	Mise à la terre	Indique l'emplacement de raccordement du conducteur de protection (PE).
	Symbole de la poubelle barrée	Désignation DEEE Ne mettez pas le produit au rebut avec les déchets ménagers ; mettez-le au rebut conformément à la réglementation relative aux déchets électroniques applicable sur le site d'installation.
	Marquage CE	Le produit est conforme aux exigences des directives de l'UE applicables.

- 
- Les étiquettes sont fournies à titre indicatif uniquement.

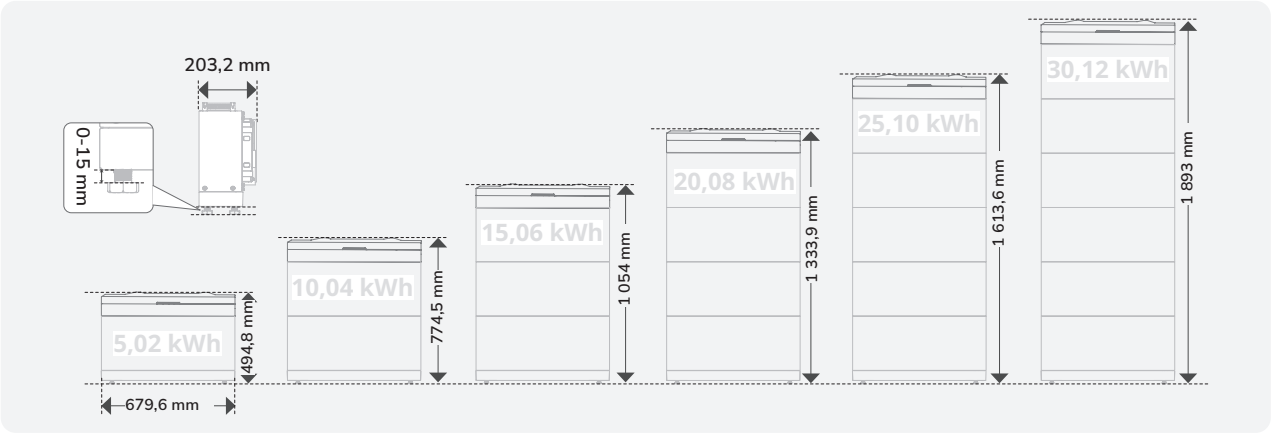
Présentation du produit

FONCTION

Ce système de batterie se compose d'un boîtier de jonction de batterie, de modules d'extension de batterie et d'une base de batterie. Il peut stocker et libérer de l'énergie électrique en fonction des exigences du système de gestion de l'onduleur. Les ports d'entrée et de sortie de la batterie sont des ports en courant continu haute tension (HVDC).
Charge de la batterie : Pour un onduleur modulaire séparé, le boîtier de jonction se raccorde aux bornes de batterie (BAT+ et BAT-) de l'onduleur ; pour un onduleur empilable intégré, le boîtier de jonction n'est pas nécessaire. Sous le contrôle de l'onduleur, le système charge les batteries et y stocke l'énergie PV excédentaire.
Décharge de la batterie : Lorsque l'énergie PV est insuffisante pour alimenter les charges, le système commande les batteries pour qu'elles alimentent les charges. L'énergie de la batterie est fournie aux charges par l'intermédiaire de l'onduleur.

DESCRIPTION DE LA CAPACITÉ DE LA BATTERIE

La batterie permet d'augmenter la puissance et la capacité. Jusqu'à 3 boîtiers de jonction peuvent être connectés en parallèle. Un boîtier de jonction prend en charge un maximum de 6 modules d'extension de batterie.

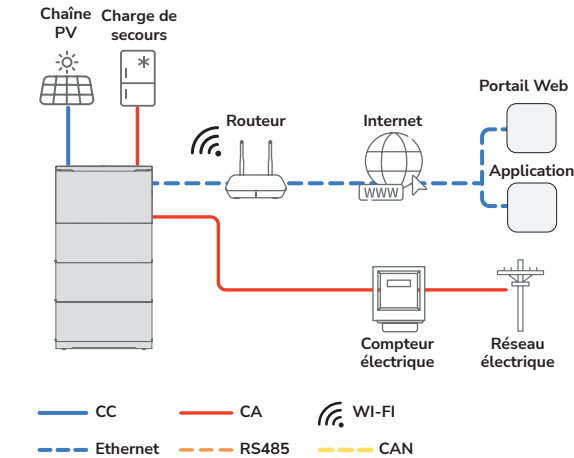


APPLICATION DE MISE EN RÉSEAU

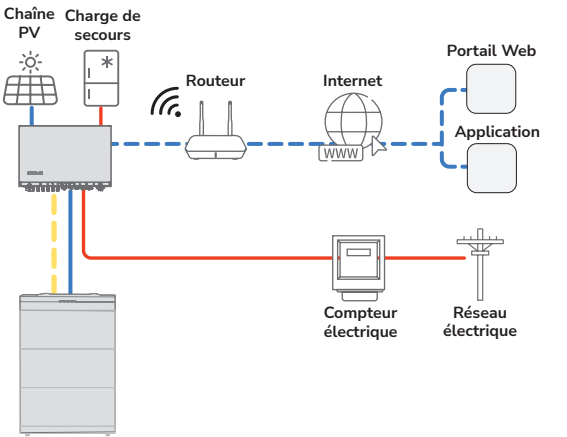
La batterie EcoFlow OCEAN 2 LFP 5 kWh est un système de batteries haute tension connectées en parallèle, compatible avec nos onduleurs hybrides triphasés et monophasés, notamment :

- Onduleur hybride triphasé EcoFlow OCEAN 2
- Onduleur hybride monophasé EcoFlow OCEAN 2 Plus
- Onduleur hybride triphasé EcoFlow PowerOcean
- Onduleur hybride monophasé EcoFlow PowerOcean
- Onduleur hybride monophasé EcoFlow OCEAN 2
- Onduleur hybride triphasé EcoFlow PowerOcean Plus

OPTION 1 : SANS BOÎTIER DE JONCTION DE BATTERIE

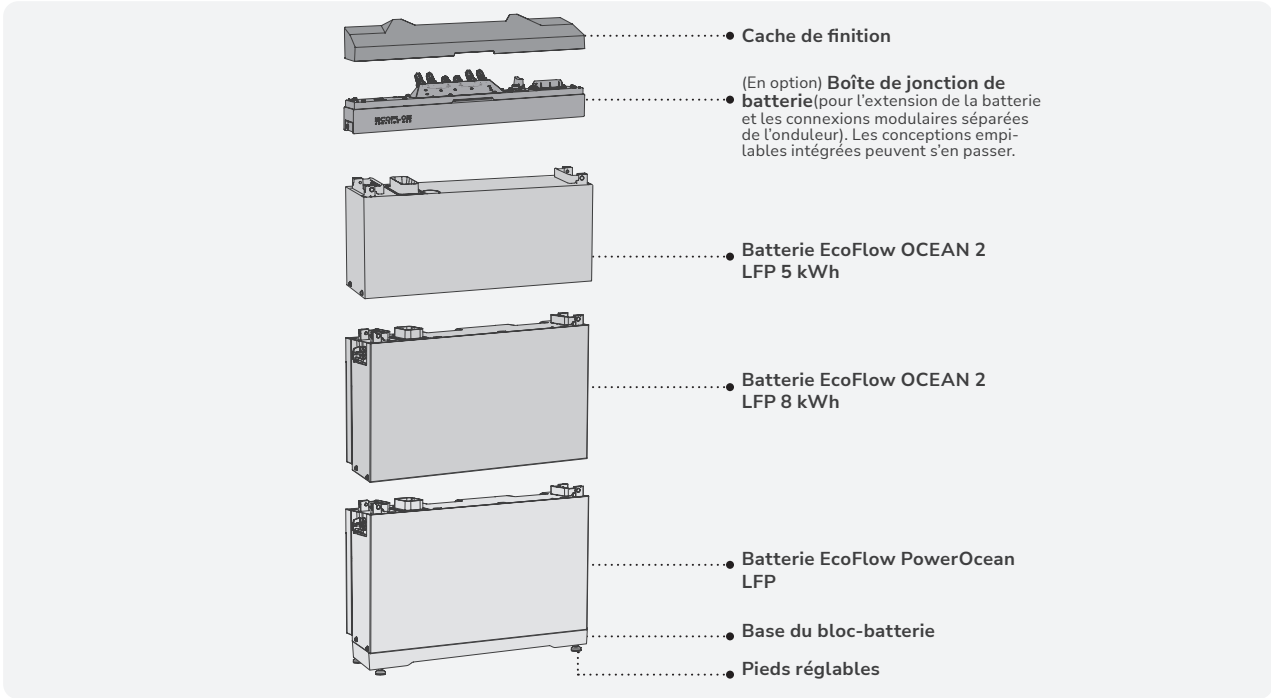


OPTION 2 : AVEC BOÎTIER DE JONCTION DE BATTERIE



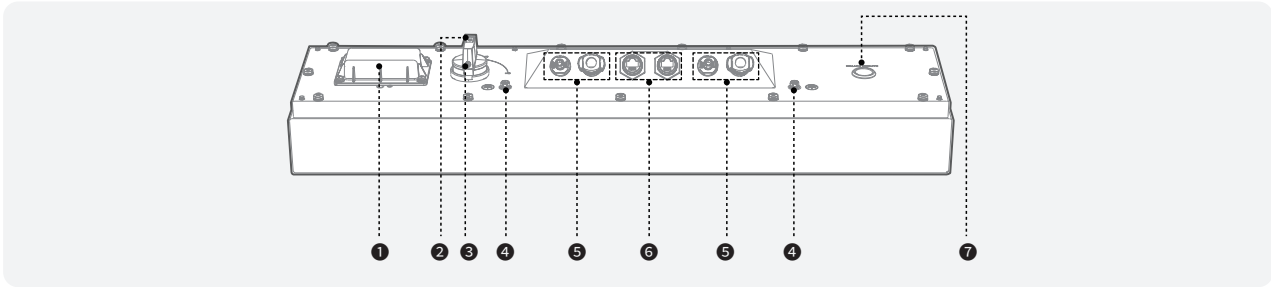
EMPLIAGE HYBRIDE DE LA BATTERIE ECOFLOW OCEAN 2 LFP ET DE LA BATTERIE ECOFLOW POWEROCEAN LFP

La batterie EcoFlow OCEAN 2 LFP de 5 kWh est compatible avec la batterie EcoFlow PowerOcean LFP ; les batteries OCEAN 2 et PowerOcean prennent toutes deux en charge l'extension de puissance, l'extension de capacité et l'installation par empilage mixte.

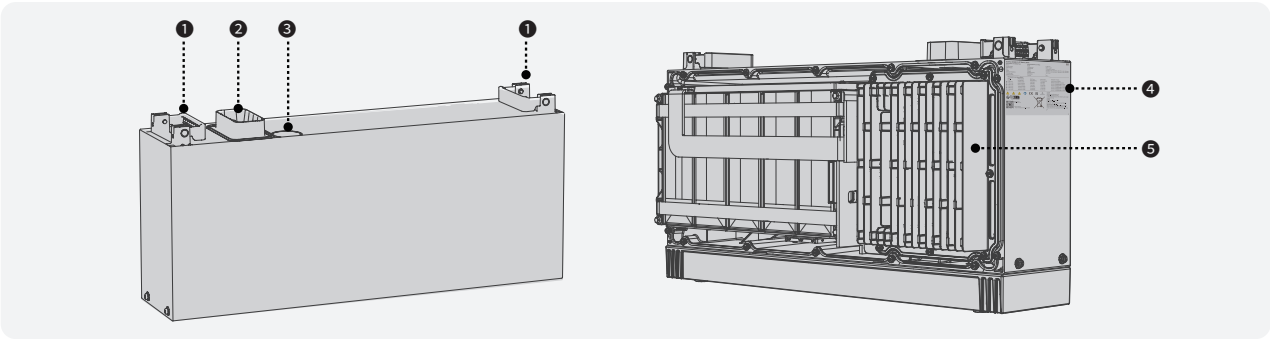


APERÇU DE L'ASPECT EXTÉRIEUR

BOÎTIER DE JONCTION DE BATTERIE ECOFLOW

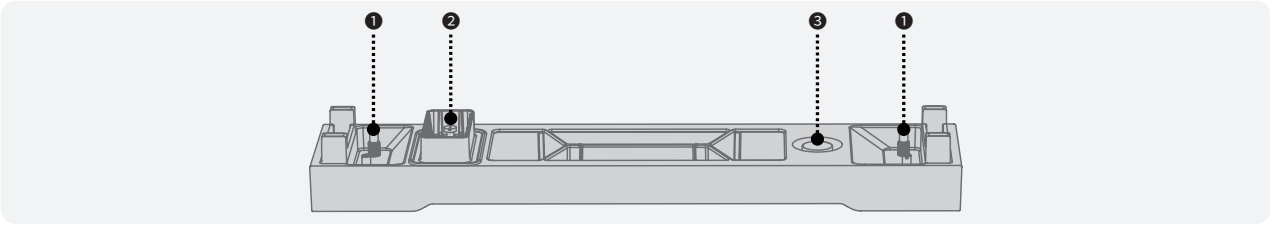


N°	Nom de la pièce	Description
1	Fusible	Consultez la section Remplacement d'un fusible
2	Bouton de l'orifice de verrouillage	appuyez dessus et maintenez-le enfoncé pour faire apparaître l'orifice de verrouillage, puis verrouillez-le afin d'éviter tout démarrage accidentel.
3	INTERRUPTEUR DE BATTERIE	Permet de commander la connexion entre la batterie et l'onduleur (déconnexion/reconnexion)
4	Point de mise à la terre	Sert à raccorder le conducteur de terre.
5	Bornes de batterie (BAT-/BAT+)	Sert à raccorder le câble d'alimentation de la batterie
6	Port de communication (B-COM)	Sert à assurer la communication entre le boîtier de jonction de batterie et l'onduleur.
7	MARCHE/ARRÊT DE LA BATTERIE	Maintenez le bouton enfoncé pendant 10 secondes pour mettre les batteries sous tension (démarrage autonome de la batterie) ou hors tension.



N°	Nom de la pièce	Description
1	Poignées	Saisissez les poignées pour déplacer la batterie
2	Borne à encliquetage	Borne d'empilage
3	Soupape de décharge de pression	Conçue pour évacuer automatiquement l'excès de gaz, de vapeur ou de liquide d'une batterie lorsque la pression dépasse les limites de sécurité prédéfinies. En évacuant cette pression, elle permet d'éviter les défaillances de l'équipement, les explosions ou les dommages causés par une surpression dans les systèmes de batterie. Elle reste fermée jusqu'à ce que la pression devienne trop élevée, ce qui force son ouverture.
4	Plaque signalétique	Contient des informations essentielles, notamment la marque, le modèle, le numéro de série, les spécifications techniques, les consignes de sécurité et les certifications de conformité réglementaire.
5	Grille du radiateur	Conçue pour permettre la circulation de l'air afin de refroidir la batterie. Ne touchez pas la grille du radiateur, car elle peut devenir chaude lorsque la batterie fonctionne.

BASE DE LA BATTERIE ECOFLOW OCEAN 2 LFP



N°	Nom de la pièce	Description
1	Pieds réglables	Servent à mettre la base à niveau
2	Borne à encliquetage	Borne d'empilage
3	Niveau à bulle	Sert à déterminer si la base est parfaitement horizontale.

CARACTÉRISTIQUES

PLUSIEURS SCÉNARIOS ET MODES DE FONCTIONNEMENT

- Prend en charge plusieurs modes de fonctionnement, tels que le mode raccordé au réseau, le mode d'alimentation de secours et le mode d'autoconsommation.
- Permet aux utilisateurs de consulter en temps réel la capacité de décharge totale sur l'ensemble du cycle de vie du produit.

FONCTIONNEMENT INTELLIGENT ET SIMPLE

- Fonctionne avec l'onduleur, prend en charge le Plug-and-Play et s'intègre à l'application mobile.

INSTALLATION ET REMPLACEMENT FACILES

- Des bornes CC standard pour batterie sont utilisées pour le raccordement au système.
- Les batteries adoptent une conception modulaire et sont empilées et raccordées sans câbles externes.
- Le boîtier de jonction de batterie adopte une conception modulaire facilitant son raccordement à l'onduleur.
- La conception épurée permet de réduire l'espace nécessaire à l'installation.

ÉVOLUTIVITÉ FLEXIBLE

- Le système de batterie prend en charge l'extension de puissance, l'extension de capacité et l'utilisation mixte de batteries anciennes et neuves.
- Le système de batterie permet d'isoler les modules de batterie défectueux afin que le système de stockage d'énergie puisse continuer à fonctionner normalement.

EXPLOITATION ET MAINTENANCE INTELLIGENTES

- Les paramètres d'usine par défaut répondent aux exigences des marchés cibles. La batterie peut être démarrée d'une simple pression sur un bouton et prend en charge le démarrage autonome.
- Le voyant LED indique l'état. Vous pouvez également utiliser l'application EcoFlow pour effectuer des opérations locales et à distance et gérer la batterie à tout moment, où que vous soyez.

SÛR ET EFFICACE

- Un module BMS est intégré dans chaque bloc-batterie, ce qui permet d'obtenir une conception compacte sans module d'alimentation supplémentaire au-dessus des batteries.
- Module actif de protection incendie par aérosol dans chaque bloc-batterie pour garantir une sécurité maximale.

installation du système

FR



- Seuls des professionnels qualifiés sont autorisés à installer, utiliser et entretenir l'équipement.

Consultez le Guide d'installation fourni avec l'équipement pour procéder à l'installation, ou téléchargez le guide à l'adresse <https://energy.ecoflow.com/documentation>. La procédure d'installation et la section correspondante sont indiquées ci-dessous

Étape	Section du Guide d'installation
Étude du site d'installation	Exigences relatives à l'environnement d'installation
	Exigences relatives à l'espace d'installation
Installation des batteries LFP et de l'onduleur	Installation de la batterie
	Installation de l'onduleur
Câblage	Raccordement des câbles PE
	Raccordement des câbles d'entrée PV
	Raccordement des câbles GRID/BACKUP
	Mise en cascade des batteries
	Raccordement du compteur intelligent
Accès à Internet	Connexion à Internet
Fin de l'installation	Installation du cache de finition sur le boîtier de jonction de batterie et l'onduleur
Vérification de l'installation	Vérification avant la mise sous tension
Mise sous tension électrique et vérification des voyants LED	Mise sous tension du système
	Mise hors tension du système
	Voyants LED
Mise en service du système via l'application EcoFlow Pro	Mise en service du système

Fonctionnement du système



- Seuls des professionnels qualifiés sont autorisés à installer, utiliser et entretenir l'équipement.

MISE SOUS TENSION DU SYSTÈME

- Procédure (module PV configuré)**
 - Placez l'interrupteur de batterie (versions australienne et française uniquement) en position ON.
 - Placez l'interrupteur PV en position ON.
 - Activez l'interrupteur CA situé entre l'onduleur et le réseau électrique.
 - Observez le voyant LED pour vérifier l'état de fonctionnement.
- Procédure (sans module PV configuré ni alimentation du réseau)**
 - Placez l'interrupteur de batterie (versions australienne et française uniquement) en position ON.
 - Placez l'interrupteur PV en position ON.
 - Activez l'interrupteur CA situé entre l'onduleur et le réseau électrique.
 - Après la mise en service, maintenez le bouton MARCHE/ARRÊT DE LA BATTERIE enfoncé pendant 10 secondes.
 - Observez le voyant LED pour vérifier l'état de fonctionnement.



- Convient aux applications équipées d'un boîtier de jonction de batterie.

		État de décharge	Description
			< 5 %
			5 - 25 %
			25 - 50 %
			50 - 75 %
			75 - 100 %
État de charge	Description	État de défaillance	
	0 - 25 %		Le raccordement électrique est défectueux
	25 - 50 %		La communication est défectueuse
	50 - 75 %		La batterie est défectueuse
	75 - 99 %		Le boîtier de jonction de batterie est défectueux
	100 %		
État de mise à jour du firmware	Description		
	La mise à jour du firmware est en cours		

Maintenance du système

⚠️ AVERTISSEMENT

- Seuls des professionnels qualifiés sont autorisés à installer, utiliser et entretenir l'équipement.
- Avant d'effectuer l'entretien de l'équipement, mettez-le hors tension et suivez les instructions figurant sur l'étiquette de décharge retardée afin de vous assurer que l'équipement est hors tension.
- (En option) Après avoir placé l'INTERRUPTEUR DE BATTERIE situé sur le dessus du boîtier de jonction de batterie en position OFF, verrouillez-le afin d'éviter tout démarrage accidentel.
- Avant de déplacer ou de rebrancher l'équipement, débranchez l'alimentation secteur et les batteries, puis attendez cinq minutes jusqu'à la mise hors tension de l'équipement.
- Avant d'effectuer l'entretien de l'équipement, utilisez un multimètre pour vérifier qu'aucune tension dangereuse ne subsiste sur les bornes CC concernées par l'entretien.
- Placez des panneaux d'avertissement temporaires ou installez des barrières afin d'empêcher tout accès non autorisé au site de maintenance.
- Si l'équipement est défectueux, contactez votre revendeur.
- L'équipement ne peut être mis sous tension qu'une fois toutes les défaillances corrigées. Le non-respect de cette consigne peut aggraver les défaillances ou endommager l'équipement.
- Le personnel de maintenance doit être formé à l'utilisation et à l'entretien corrects et sûrs de l'équipement, prendre toutes les mesures de précaution nécessaires et disposer d'équipements de protection.
- Lors du remplacement des batteries, utilisez des batteries ou des chaînes de batteries du même type.
- Retirez tous les outils et toutes les pièces de l'équipement une fois l'entretien terminé.
- Lorsque les batteries ne sont pas utilisées pendant une période prolongée, stockez-les et rechargez-les conformément au présent document.

MISE HORS TENSION DU SYSTÈME

⚠️ AVERTISSEMENT

- Après la mise hors tension de l'onduleur, la charge électrique et la chaleur résiduelles peuvent encore provoquer des chocs électriques et des brûlures. Par conséquent, portez des gants de protection et n'intervenez sur l'équipement que cinq minutes après sa mise hors tension.
1. Appuyez sur la commande d'arrêt dans l'application.
 2. Désactivez l'interrupteur CA situé entre l'onduleur et le réseau électrique.
 3. Placez l'interrupteur PV en position OFF.
 4. (En option) Sécurisez l'interrupteur PV à l'aide d'un cadenas afin d'éviter tout démarrage accidentel. Le cadenas est fourni par le client.
 5. Placez l'interrupteur de batterie (versions australienne et française uniquement) en position OFF.
 6. (En option) Sécurisez l'interrupteur de batterie (versions australienne et française uniquement) à l'aide d'un cadenas afin d'éviter tout démarrage accidentel. Le cadenas est fourni par le client.
 7. Maintenez le bouton MARCHE/ARRÊT DE LA BATTERIE enfoncé pendant 10 secondes, jusqu'à ce que le voyant s'éteigne.
 8. Débranchez successivement les câbles du réseau électrique, les câbles d'entrée PV, les câbles de batterie, les câbles de communication et tous les modules raccordés au système.

MAINTENANCE COURANTE

Pour assurer le fonctionnement à long terme de l'équipement, il est recommandé d'effectuer la maintenance courante conformément à la présente section.

⚠️ AVERTISSEMENT

1. Mettez le système hors tension et suivez les instructions figurant sur l'étiquette de décharge retardée afin de vous assurer que l'équipement est hors tension.
2. Portez les EPI appropriés avant toute intervention.

Élément à vérifier	Méthode de vérification	Mise hors tension requise	Périodicité de maintenance
Propreté du système	• Vérifiez régulièrement que les dissipateurs thermiques sont exempts de poussière et de toute obstruction, et veillez à ce que l'équipement bénéficie d'une ventilation et d'une dissipation thermique adéquates. • Nettoyez la surface de l'équipement avec un chiffon doux et sec si elle est poussiéreuse ou sale. N'utilisez pas de liquides, de matériaux abrasifs ni d'objets durs pour le nettoyage.	Oui	Tous les 6 mois
Système État de fonctionnement	• Vérifiez que l'équipement n'est ni endommagé ni déformé. • Vérifiez que l'équipement ne produit aucun bruit anormal pendant son fonctionnement. • Vérifiez que tous les paramètres de l'équipement sont correctement réglés pendant son fonctionnement. • Vérifiez que le ventilateur ne produit aucun bruit anormal pendant son fonctionnement et qu'aucun objet ne l'obstrue. Si vous trouvez des corps étrangers, retirez-les.	Non	Tous les 6 mois
Raccordement électrique	Vérifiez que tous les câbles sont correctement fixés et ne sont pas endommagés.	Oui	Effectuez un contrôle 6 mois après la mise en service d'un nouveau système, puis tous les 6 à 12 mois.
Fiabilité de la mise à la terre	Vérifiez que les câbles de mise à la terre sont solidement raccordés.	Oui	
Étanchéité	Vérifiez que toutes les bornes et tous les ports inutilisés sont correctement obturés à l'aide des capuchons étanches fournis.	Oui	

EXIGENCES RELATIVES AU STOCKAGE DES BATTERIES

POUR L'INSTALLATEUR

- Pendant le stockage, placez les batteries conformément aux indications figurant sur les caisses d'emballage. Ne placez pas les batteries à l'envers ni sur le côté.
- Empilez les caisses d'emballage des batteries conformément aux exigences d'empilage indiquées sur l'emballage extérieur.
- Manipulez les batteries avec précaution afin d'éviter de les endommager.
- Les exigences relatives à l'environnement de stockage sont les suivantes :
 - Température ambiante : de -25 °C à 60 °C ; température de stockage recommandée : de 0 °C à 35 °C
 - Humidité relative : de 0 % à 100 %
 - Placez les batteries dans un endroit sec, propre et bien ventilé.
 - Placez les batteries à l'écart des solvants organiques corrosifs et des gaz corrosifs.
 - Gardez les batteries à l'abri de la lumière directe du soleil.
 - Maintenez les batteries à au moins 3 mètres des sources de chaleur et de vibrations.
- Les batteries stockées doivent être déconnectées des appareils externes. Les voyants du boîtier de jonction de batterie doivent être éteints.
- Si une batterie ayant subi une chute présente une déformation manifeste, une fuite ou des dommages, sans dégager d'odeur anormale ni de fumée et sans prendre feu, contactez des professionnels afin de la transférer dans un endroit dégagé et sûr, ou contactez une entreprise de recyclage pour son élimination.

POUR LE PROPRIÉTAIRE

- Si la batterie n'est pas utilisée pendant une période prolongée, il est recommandé de la stocker intacte, dans un état de charge partielle correspondant à un SOC de 60 %. Il est recommandé de décharger la batterie jusqu'à 30 %, puis de la recharger jusqu'à 60 % tous les trois mois.
- Si le niveau de charge de la batterie est inférieur à 1 % après utilisation, rechargez-la jusqu'à un niveau compris entre 30 % et 60 % avant de la stocker. Si la batterie reste inutilisée pendant une période prolongée alors que son niveau de charge est extrêmement faible, cela entraînera des dommages irréversibles aux cellules et réduira la durée de vie de la batterie.
- Si la batterie reste inutilisée pendant une période prolongée alors que son niveau de charge est extrêmement faible, elle passera en mode de protection en veille profonde. Dans ce cas, rechargez la batterie avant de l'utiliser à nouveau.

EXIGENCES RELATIVES À LA RECHARGE DE LA BATTERIE

AVERTISSEMENT

- Les opérations de recharge des batteries doivent être effectuées exclusivement par EcoFlow. Veuillez contacter l'équipe d'assistance technique EcoFlow pour bénéficier du service de recharge de la batterie.

REEMPLACEMENT D'UN FUSIBLE

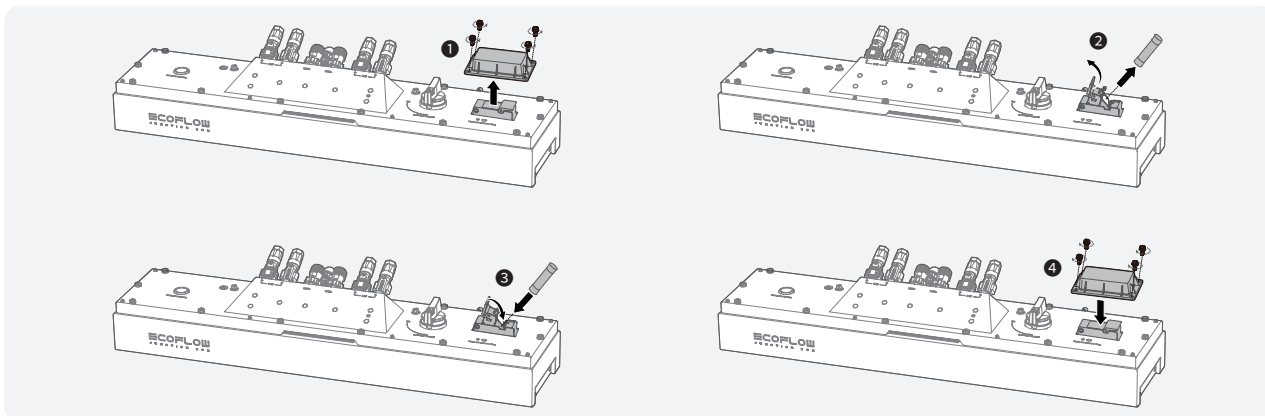
Le boîtier de jonction de batterie intègre un fusible remplaçable de 1 500 V CC/32 A. Dans des conditions normales de fonctionnement, le fusible ne risque pas de griller. Lorsqu'un court-circuit externe se produit et que le système de gestion de la batterie ne déclenche pas la protection à temps, le fusible saute immédiatement afin de protéger la batterie. Lorsqu'un court-circuit se produit et que la batterie ne peut pas être chargée ou déchargée, le fusible doit être remplacé. La procédure de remplacement est la suivante :

AVIS

- Veuillez utiliser des fusibles conformes aux normes de certification locales.
1. Mettez le système hors tension. Pour plus de détails, consultez le chapitre : Mise hors tension du système.

AVERTISSEMENT

- Après la mise hors tension du système, de l'électricité résiduelle et de la chaleur subsistent dans le châssis, ce qui peut provoquer des chocs électriques ou des brûlures. Vous devez donc porter des gants de protection et attendre 5 minutes après la mise hors tension du système avant d'effectuer toute opération.
 - Seuls des professionnels qualifiés sont autorisés à remplacer un fusible.
1. Desserrez les vis du capot du porte-fusible.
 2. Soulevez le capot du porte-fusible, retirez le fusible, insérez dans le logement un fusible neuf présentant les mêmes caractéristiques que l'ancien, puis refermez le porte-fusible.
 3. Fixez le capot du porte-fusible à l'aide des vis.



Type de fusible	Fusible à action rapide
Tension nominale	1 500 V CC
Courant nominal	32 A
Capacité de coupure	10 kA@15 00 V CC
I ₂ t nominal de fusion	640-6 270
Valeur de résistance au froid	0,00253~0,00379 Ω
Dimensions	14,2 × 51 mm
Modèle du fusible	A842320b00

Élimination des batteries usagées

- Lorsque les conditions le permettent, veillez à décharger complètement la batterie avant de la placer dans le bac de recyclage des batteries prévu à cet effet. Ce produit contient des batteries. Les batteries sont des produits chimiques dangereux et ne doivent pas être jetées dans les poubelles ordinaires. Pour plus de détails, respectez les lois et réglementations locales relatives au recyclage et à l'élimination des batteries.
- Si la batterie ne peut pas être complètement déchargée en raison d'une défaillance, ne la jetez pas directement dans le bac de recyclage des batteries et contactez une entreprise spécialisée dans le recyclage des batteries pour qu'elle procède à son traitement.
- Si la batterie ne peut pas démarrer après avoir été déchargée, mettez-la au rebut conformément aux lois et réglementations locales relatives au recyclage et à l'élimination des batteries.
- Par la présente, nous déclarons que nos produits sont conformes aux exigences de la BattG en Allemagne.

Paramètres techniques

Spécifications techniques		EF BD-5-S2
Performance	Capacité nominale de la batterie (kWh)	5,02
	Capacité utile de la batterie ¹ (kWh)	4,85
	Type de cellule de batterie	LiFePO ₄
	Puissance de charge nominale (W)	2 500
	Puissance de décharge nominale (W)	3 400
	Puissance de décharge maximale ² (W)	4 080
	Tension nominale (V)	400 / 800
	Plage de tension de fonctionnement (V)	360-520 / 720-960
Conformité	Normes de sécurité	IEC/EN 62619, IEC/EN 62040-1, IEC/EN 62477-1, ISO 13849-1, VDE-AR-E 2510-50
	Norme de livraison	UN38.3
	CEM	EN 61000-6-1, EN 61000-6-2, EN 61000-6-3, EN 61000-6-4
Données générales	Dimensions (L x P x H) (mm)	680 × 196 × 279
	Poids (kg)	46
	Installation	Support au sol : Une pile pouvant contenir jusqu'à 6 piles
		Fixation murale : Une pile pouvant contenir jusqu'à 3 piles
	Température de fonctionnement ³ (°C)	de -20 à 55
	Température de stockage (°C)	de -25 à 60
	Max. Altitude de fonctionnement ⁴ (m)	3 000
	Méthode de refroidissement	Refroidissement naturel
	Humidité relative	0 %-100 %
	Indice de protection	IP66
	Antivol	Pris en charge
	Méthode de communication	CAN
	Protection	Protection contre la surcharge/la décharge excessive, protection contre la surtension/la sous-tension, protection contre les surintensités, protection contre les courts-circuits, protection contre l'inversion de polarité, protection thermique, protection contre l'emballement thermique, protection contre les courants de fuite, protection de l'isolement, protection contre la surpression, protection par mise hors tension automatique, arrêt d'urgence

1. Dans des conditions d'essai en laboratoire, à une température ambiante de 25 °C et avec l'appareil stabilisé à 25 °C, la batterie est soumise, en début de vie (BOL), à des cycles de charge-décharge à 0,2 C avec une profondeur de décharge (DoD) de 100 %.
2. Dans un environnement de laboratoire où la température ambiante et celle de l'appareil sont maintenues à 25 °C, la durée de décharge à la puissance de sortie spécifiée est d'au moins 20 minutes.
3. La puissance peut être réduite lorsque la température dépasse 40 °C.
4. La puissance peut être réduite au-delà de 2 000 m.

Politique de garantie EcoFlow pour la batterie OCEAN2 en Europe (à l'exception de la Suède) – V1.7-FR

(Cette version est valable à partir du 21 août 2026.)

Instruction avant utilisation

Avant d'utiliser ce produit, veuillez lire attentivement la Politique de garantie afin de vous assurer que vous en comprenez parfaitement les dispositions, que vous êtes en mesure d'utiliser correctement le produit et que vous pouvez bénéficier des services de garantie.

Après avoir lu la Politique de garantie, veuillez la conserver dans un endroit sûr afin de pouvoir vous y référer ultérieurement.

En utilisant ce produit, vous reconnaissez avoir compris, reconnu et accepté l'ensemble des conditions et du contenu énoncés dans le présent document.

La présente Politique de garantie doit être utilisée conjointement avec le Manuel d'utilisation du produit.

Ce document est susceptible d'être mis à jour, révisé ou supprimé sans préavis. Veuillez consulter le site officiel d'EcoFlow pour obtenir les dernières informations relatives au produit.

1. Couverture de la garantie

La présente Politique de garantie s'applique à la solution de batterie solaire domestique EcoFlow PowerOcean, un système d'alimentation électrique intelligent destiné aux particuliers et commercialisé sur le marché européen, à l'exception de la Suède (ci-après dénommé le « Produit »). La présente Politique de garantie est émise par EcoFlow Germany GmbH et ses sociétés affiliées (ci-après dénommées « EcoFlow »).

La Politique de garantie fournie par EcoFlow dans le présent document s'adresse aux consommateurs initiaux qui achètent ce Produit et le mettent en service pour la première fois.

La garantie est transférable aux propriétaires successifs du bien immobilier dans lequel le Produit a été initialement installé, sous réserve que le propriétaire fournisse un justificatif attestant du transfert de propriété.

L'étendue et la durée de la couverture de garantie applicables au Produit sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

1.1 Basic warranty

Produit	Energie Nominale (kWh)	Periode de garantie (years)	Énergie minimale cumulée délivrée* (MWh)	Remarques importantes
EcoFlow OCEAN 2 LFP Battery 8kWh (EF-BD-8-S2)	8.03kWh	10 ans à 70 % de l'énergie utilisable	29.97MWh	EcoFlow garantit que le Produit : (i) conservera 70 % de son énergie utilisable pendant 10 ans à compter de la date de début de la garantie* ; où (ii) atteindra une énergie minimale cumulée délivrée* de 29,97 MWh, Selon la première de ces deux échéances à survenir.
EcoFlow OCEAN 2 LFP Battery 5kWh (EF-BD-5-S2)	5.02kWh	15 ans à @60% de l'énergie utilisable	21.9MWh	EcoFlow garantit que le Produit : (i) conservera 60 % de son énergie utilisable pendant 15 ans à compter de la date de début de la garantie* ; où (ii) atteindra une énergie minimale cumulée délivrée* de 21.9MWh, Selon la première de ces deux échéances à survenir.

1.2 Extension de garantie

EcoFlow propose un service d'extension de garantie optionnel pour le Produit, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous. Les clients peuvent acheter l'extension de garantie exclusivement auprès de leur installateur agréé.

L'extension de garantie est disponible pour les produits indiqués dans le tableau ci-dessous.

L'extension de garantie doit être achetée et activée dans un délai de douze (12) mois à compter de la date de début de la garantie.

Une fois achetée, l'extension de garantie est non annulable et non remboursable, sauf lorsque l'annulation est requise en raison du retour du Produit résultant d'une défaillance de l'équipement.

Après l'achat, la durée totale de couverture de la garantie sera étendue comme indiqué ci-dessous. L'ensemble des conditions générales de la garantie standard, notamment le périmètre de couverture, les exclusions et les garanties de capacité, s'appliquent également pendant la période d'extension de garantie.

Produit	Période d'extension de garantie (years)	Extension de garantie	Énergie minimale cumulée délivrée* (MWh)	Remarques Importantes
EcoFlow OCEAN 2 LFP Battery 8kWh (EF-BD-8-S2)	+5	15 ans à @60% de l'énergie utilisable	35.1MWh	EcoFlow garantit que le Produit : (i) conservera 60 % de son énergie utilisable pendant 15 ans à compter de la date de début de la garantie* ; où (ii) atteindra une énergie minimale cumulée délivrée* de 35.1MWh, Selon la première de ces deux échéances à survenir.

***Énergie minimale cumulée délivrée**

L'énergie minimale cumulée délivrée désigne la quantité totale d'énergie délivrée garantie, calculée à partir de la date de début de la garantie et enregistrée dans le module de contrôle du Produit.

L'utilisation de la batterie doit être conforme aux conditions de fonctionnement indiquées dans les spécifications et le manuel d'installation fournis par EcoFlow. Dans le cadre de la présente Garantie limitée, l'énergie utilisable est mesurée et calculée selon la méthode d'essai et les valeurs suivantes.

Température ambiante comprise entre 23 °C et 27 °C :

(i) Décharger la batterie à courant constant jusqu'à ce que la batterie atteigne la tension de fin de décharge ou sa tension d'autoprotection.

(ii) Attendre 10 minutes.

(iii) Charger la batterie à courant constant jusqu'à ce que la batterie atteigne la tension de fin de charge ou 100 % de SOC.

(iv) Attendre 10 minutes.

(v) Décharger la batterie à courant constant jusqu'à ce qu'elle atteigne la tension de fin de décharge ou sa tension d'autoprotection. La quantité d'électricité délivrée au cours de ce processus est enregistrée comme énergie utilisable restante de la batterie.

Valeurs de test:

Product	Tension de fin de décharge (V)	Tension de fin de charge (V)	Courant continue (A)
EcoFlow OCEAN 2 LFP Battery 5kWh (EF BD-5-S2)	12.5	18.25	62.8
EcoFlow OCEAN 2 LFP Battery 8kWh (EF BD-8-S2)	18.25	29.2	62.8

*La **date de début de la garantie** correspond à la date la plus ancienne parmi les suivantes :

i) la **date de mise en service (activation) du Produit** ; ou

ii) **9 mois après la date de fabrication du Produit.**

La garantie prend automatiquement effet à la date de début de la garantie. Les clients peuvent vérifier l'état de leur garantie via l'**application EcoFlow** ou le **site officiel d'EcoFlow**. Aucune inscription manuelle supplémentaire n'est requise.

1.3 Tous les accessoires inclus dans l'emballage peuvent être remplacés gratuitement pendant la période de garantie si la défaillance n'est pas due à un dommage causé par l'utilisateur et si le Produit est utilisé dans un environnement et dans des conditions normales, conformément au **Manuel d'utilisation du produit**.

1.4 Tout Produit de remplacement fourni dans le cadre de la garantie bénéficie de la **période de garantie restante du Produit d'origine**.

1.5 Si le consommateur doit retourner ou remplacer le Produit pendant la période de garantie, il doit contacter directement les **installateurs agréés EcoFlow** afin d'effectuer la demande. Les installateurs agréés effectueront les démarches nécessaires pour le retour et le remplacement au bénéfice des consommateurs remplissant les conditions de retour et de remplacement, après vérification de leur éligibilité. Si les installateurs agréés ne sont pas en mesure de fournir ce service, le consommateur peut contacter EcoFlow pour obtenir de l'assistance via l'adresse e-mail du service consommateurs indiquée au point 1.6.

1.6 Si le consommateur souhaite demander un service après-vente, il doit fournir :

1. une **preuve d'achat valide du Produit** ;
2. une **vidéo ou une photo de la défaillance du Produit montrant clairement le numéro de série du Produit**,
et contacter l'installateur afin de bénéficier directement du service après-vente.

Si nécessaire, vous pouvez également contacter EcoFlow à l'adresse solutionservice.eu@ecoflow.com pour obtenir de l'assistance.

1.7 Pendant la période de garantie, EcoFlow ou ses installateurs agréés :

1. fourniront aux consommateurs une **assistance en ligne, des réponses aux questions, des conseils et une aide au dépannage** ;
2. retourneront le Produit à l'usine pour réparation ;
3. **rénoveront ou remplaceront l'appareil**, selon la situation.

1.8 Les coûts liés aux **matériaux/accessoires et à la logistique** engagés pendant la période de garantie sont pris en charge par EcoFlow.

1.9 Pour activer et maintenir cette **garantie limitée**, le Produit doit rester connecté à Internet afin de permettre l'installation des **mise à jour critiques du micrologiciel et de sécurité**. En cas de déconnexion pendant plus d'un an, la couverture de la garantie sera ramenée à **5 ans à compter de la date d'activation initiale**.

1.10 Si un défaut couvert par la garantie ne peut pas être réparé dans le cadre de celle-ci, nous remplacerons l'appareil par une **unité présentant un état comparable**, dont les performances seront **équivalentes ou supérieures à celles de l'appareil d'origine**, en fonction de la durée d'utilisation, de l'apparence et des spécifications.

2. Exclusions de garantie

2.1 Le consommateur ne fournit pas les preuves d'achat ou de commande valides nécessaires, ou falsifie ou modifie ces documents lors de sa demande de service de garantie.

2.2 Le consommateur ne fournit pas les informations nécessaires, telles que le modèle du Produit, son numéro de série ou une photo/vidéo du Produit défectueux faisant apparaître le numéro de série, lors de sa demande de service de garantie.

2.3 Un remplacement a été autorisé par EcoFlow, mais le consommateur refuse de coopérer avec l'installateur agréé pour le retrait du Produit défectueux.

2.4 Le Produit à retourner ou à remplacer est incomplet ou présente des défauts visuels lorsque le consommateur demande un service de retour ou de remplacement.

2.5 Lors d'une demande de retour ou de remplacement, le Produit retourné est endommagé pendant le transport parce que le consommateur ne l'a pas emballé dans son emballage d'origine ou dans un emballage de résistance et de dimensions équivalentes.

2.6 Lors d'une demande de retour ou de remplacement, le consommateur expédie lui-même le Produit sans utiliser le prestataire logistique désigné par EcoFlow, ce qui entraîne la perte ou l'endommagement du Produit.

2.7 Lors d'une demande de retour ou de remplacement, le consommateur n'expédie pas le Produit dans son intégralité, accessoires compris.

2.8 Aucun défaut de qualité n'est constaté sur le Produit après des tests effectués par EcoFlow ou un installateur agréé.

2.9 Les problèmes qui ne sont pas causés par une défaillance du Produit, tels que

les chocs, brûlures, modifications non autorisées ou corps étrangers (eau, huile, sable, etc.).

2.10 Les dommages causés au Produit lorsque le consommateur :

2.10.1 demande à un installateur d'installer le Produit ou installe lui-même le Produit sans l'autorisation d'EcoFlow ;

2.10.2 installe incorrectement le Produit ;

2.10.3 utilise ou stocke le Produit d'une manière qui n'est pas conforme aux instructions et conditions indiquées dans le Manuel d'utilisation du produit, sur l'étiquetage du Produit ou dans le guide destiné aux consommateurs.

2.11 Retrait ou modification des étiquettes, numéros de série de l'appareil, marquages d'étanchéité ou marquages anti-contrefaçon.

2.12 Produits endommagés par un incendie, une inondation, la foudre, un accident de la circulation ou tout autre événement de force majeure.

2.13 Dommages causés par des problèmes de fiabilité ou de compatibilité lorsque le Produit est utilisé comme source d'alimentation ou comme charge avec un composant tiers qui n'est pas approuvé conformément aux spécifications d'EcoFlow ou n'est pas certifié par EcoFlow.

2.14 Le consommateur demande le remplacement de Produits transportés par EcoFlow en raison de dommages survenus pendant le transport, mais ne fournit pas de preuve des dommages vérifiée par le transporteur.

2.15 Toute autre situation non couverte par la présente Politique, pour laquelle EcoFlow dispose de preuves suffisantes justifiant le refus de la demande.

3. Maintenance hors garantie

3.1 Lors de l'utilisation du Produit, le consommateur doit prendre en charge les frais de maintenance dans les cas suivants :

1. la période de garantie a expiré ;
2. l'une des exclusions de garantie énumérées à l'article 2 s'applique ;
3. les circonstances ne permettent pas de bénéficier d'une maintenance gratuite.

3.2 Dans les cas nécessitant une maintenance payante, EcoFlow est en droit de facturer des frais de maintenance raisonnables, comprenant les coûts des matériaux et/ou accessoires, de la main-d'œuvre et de la logistique.

3.3 Coûts des matériaux et/ou accessoires :

Les services de maintenance disponibles en Europe comprennent uniquement la réparation et le remplacement des modules et n'incluent pas les opérations de soudage. Par conséquent, les coûts des matériaux/accessoires sont calculés en fonction du nombre de modules et sont à la charge des consommateurs.

3.4 Coûts de main-d'œuvre pour la réparation :

Les coûts de main-d'œuvre nécessaires à la réalisation des services de réparation. Ces coûts peuvent varier dans une fourchette raisonnable en fonction des prix du marché et sont à la charge des consommateurs.

3.5 Coûts logistiques :

Les frais de logistique et de dédouanement engagés dans le cadre de la maintenance payante sont à la charge du consommateur.

4. Limitation de responsabilité

4.1 EcoFlow est responsable de la perte ou des dommages causés au Produit lorsque celui-ci est :

1. la propriété d'EcoFlow ;
2. transporté par EcoFlow.

4.2 EcoFlow ne pourra être tenue responsable des dommages spéciaux, accessoires, indirects ou consécutifs, y compris, sans s'y limiter, des pertes de bénéfices, de revenus commerciaux, de réputation ou d'économies escomptées.

La responsabilité totale d'EcoFlow et de ses fournisseurs, distributeurs, installateurs ou prestataires d'installation, quelle que soit la cause du dommage, est limitée aux dommages directs effectivement subis par l'utilisateur et ne pourra excéder le montant payé par l'utilisateur pour le Produit.

Si l'utilisateur formule à l'encontre de l'installateur ou d'EcoFlow une réclamation concernant des dommages spéciaux, accessoires, indirects ou consécutifs, EcoFlow ainsi que ses filiales, fournisseurs, distributeurs ou prestataires de services ne pourront être tenus responsables, même s'ils ont été informés de la possibilité de telles réclamations et indépendamment du fait que les mesures correctives prévues dans les présentes remplissent ou non leur objectif essentiel, et que la réclamation soit fondée sur la responsabilité contractuelle, la garantie, la négligence, la responsabilité sans faute ou tout autre fondement juridique de responsabilité.

4.3 Certains pays, régions ou juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou consécutifs. Par conséquent, l'exclusion ou la limitation susmentionnée peut ne pas s'appliquer dans certains pays ou certaines régions.

4.4 Les consommateurs peuvent également bénéficier d'autres droits légaux, en fonction des lois applicables dans le pays, la région ou la juridiction où ils résident. Aucune disposition de la présente Politique ne porte atteinte aux droits légaux qui ne peuvent être contractuellement supprimés ou limités, notamment aux droits des consommateurs prévus par les lois ou réglementations régissant la vente de biens de consommation.

4.5 La présente Politique de garantie peut être modifiée à tout moment pour l'avenir et mise à jour sur notre site Internet. Les conditions de garantie en vigueur au moment de l'achat du Produit sont toujours applicables.